L'ANNEAU CELTIQUE

ORGANE
de la Fédération des Cercles Celtiques

BULLETIN ANNUEL

ANNÉE 1938

IMPRIMERIE PROVINCIALE DE L'OUEST
14, RUE DU PRÉ-BOTTÉ, 14
— RENNES —

CHRONIQUE DES CERCLES CELTIQUES

L'Anneau Celtique

ORGANE DE LA FÉDÉRATION DES CERCLES CELTIQUES
Bulletin Annuel. — Année 1938

Devise des Cercles Celtiques : « *Me a zalc'ho* ».

Notre nouveau Bulletin

A la suite d'une convention passé entre M. DE L'ESTOURBEILLON, président de l'*Union Régionaliste Bretonne*, d'une part, et M. E. GUÉGUEN, président de la *Fédération des Cercles Celtiques*, d'autre part, il a été convenu ce qui suit :

1° A partir de la présente année, l'U. R. B. s'engage à réserver dans son *Bulletin annuel* une feuille de 16 pages in-8°, qui sera consacrée à la publication des communiqués de la Fédération des C. C., et à la relation des différentes activités des *Cercles fédérés;*

2° Cette feuille tirée à part, constituant le *Bulletin annuel de la Fédération*, sera remise chaque année à celle-ci en février ou mars, lors de la parution du *Bulletin de l'U. R. B.*

(*Suivent les modalités de tirage, de financement, de diffusion et de répartition*).

Le bureau de la Fédération des C. C. exprime au dévoué et aimable Président de l'U. R. B. ses remerciements pour l'aide précieuse qui lui est ainsi apportée; cette collaboration entre les deux groupements aura l'heureuse conséquence de resserrer les liens d'amitié qui les unissent et cela pour le plus grand bien de la propagande bretonne. Dans l'esprit des dirigeants de la Fédération des C. C., un tel *Bulletin* répond au besoin qu'ont les différents Cercles d'être tenus au courant de leurs diverses activités intérieures et extérieures, des initiatives prises par eux en vue du développement de l'action bretonne, d'établir entre eux un esprit de collaboration féconde; il répond aussi à l'impérieuse nécessité de faire connaître à l'élite bretonne ce que sont véritablement les Cercles fédérés et ce qu'ils ne sont pas, de détruire ainsi certaines idées erronées qui se sont propagées à la suite d'informations tendancieuses.

Ce que sont les Cercles Celtiques... ...et ce qu'ils ne sont pas

Historique

Le premier *Cercle Celtique* fut fondé à Paris au moment de la guerre par M. le Commandant Joseph Jacob, qui en fut le premier président. C'est en 1918, que sur la proposition de M. de Carné, président d'honneur, fut adoptée la devise « *Me a zalc'ho* ». Je maintiendrai.

En 1919, M. Julien Haslé remplaçait M. Jacob; et en 1922, lui faisait suite le Commandant Marquer. C'est en 1923 que M. Eugène Régnier, depuis longtemps secrétaire général, devenait à son tour président. Il le restait jusqu'en 1932, année où il s'établit à Rennes. Pendant ses premières années, le Cercle de Paris devait chercher sa voie; réunions, conférences, concerts intimes constituèrent le premier travail en profondeur; puis ce furent successivement à partir de 1920 la création d'un cours de langue bretonne, celle de la chorale, « Kanerien Breiz », du groupe de danses bretonnes de M. Sanséau, d'une troupe de théâtre breton. Ce serait manquer à la vérité que de refuser de voir depuis lors dans le *Cercle de Paris* l'origine, le prototype de tous ces groupements qui se sont multipliés en Bretagne.

En 1926, c'est *Nantes* qui à son tour crée un *Cercle Celtique* et accueille la jeune Fédération, lors de la très importante réunion tenue à Nantes le 13 mars 1932 par le *Collège des Bardes* et la *Fédération des C. C.* Ce Congrès qui devait chaque hiver réunir à Nantes, Rennes, Lorient et Brest, Collège des Bardes et Cercles Celtiques n'eut pas de lendemain, et ce fut au grand dommage des uns et des autres et par voie de conséquence, de la cause de la Renaissance bretonne.

Redon devait voir, lors du Congrès de l'U. R. B. de septembre 1934, tous les Cercles alors existants, dont ceux de *Paris* et de *Rennes*, réunis ou représentés à l'Assemblée générale de leur Fédération. Rappelons avec émotion cette date et ce lieu, car l'union de tous en un seul cœur était chose trop belle pour pouvoir durer. Les questions de personnes sont trop irritantes en Bretagne, les particularismes des petits clans trop accentués pour qu'une œuvre si grande, si nécessaire, puisse par l'union de tous porter tous ses fruits.

Les années suivantes devaient par contre, voir l'éclosion de nouveaux Cercles, ceux du *Pelem*, du *Trégor* avec ses trois sections (Bégard, Guingamp, Belle-Isle-en-Terre), de *Saint-Brieuc*, de *Perros*, de *Lorient*, du *Goëllo*.

Les réunions de leur Fédération se continuaient chaque année : à *Lannion* (1935), à *Guémené-sur-Scorff* (1936), à *Perros* (1937), à *Etables* (1938); et nous ne pouvons omettre l'inoubliable festival celtique qu'ils donnèrent à *Binic* en 1936 et dont le triomphal succès revient entièrement au Cercle du *Goëllo*, et à ses vaillantes directrices.

Nous ne pourrons mieux terminer ce rapide historique qu'en rappelant ce qu'écrivait Taldir Jaffrennou, dans *An Oaled*, à la suite du Congrès de *Nantes* : « Les Cercles Celtiques, s'il s'en créait un dans chaque chef-lieu d'arrondissement, rendraient les plus grands services. Un Cercle avec sa salle de lecture, de jeux, etc... grouperait les amis de la Culture bretonne », et il ajoutait : « Quant au Collège des Bardes, il est chanceux que l'inamovibilité de ses dirigeants éloigne toute crainte de cabale ayant pour but de semer la désunion, comme cela se passe si fréquemment dans les autres Groupes Bretons. » Curieux rapprochement! Prophétique pressentiment!

Ce que ne sont pas les Cercles Celtiques

L'on a beaucoup parlé des *Cercles Celtiques*, l'on a beaucoup écrit à leur sujet; trop peut-être! car c'est une erreur assez commune que de parler avec le plus d'assurance des choses que l'on connait le moins. Que l'on veuille bien souffrir que ceux qui vivent chaque jour la vie des Cercles aient aussi à leur sujet leurs petites idées personnelles.

La première erreur, erreur commise par certains de bonne foi, semble-t-il, a été d'assimiler les *Cercles Celtiques* aux groupements, dits à tort ou à raison folk-loriques, dont l'engouement passager d'une génération avide de nouveautés a favorisé l'éclosion en tous lieux. Certes, les Cercles ne peuvent se désintéresser des manifestations extérieures de caractère artistique; comme l'écrit fort bien le directeur du Cercle de *Lorient*, dans son rapport annuel, « la danse et le chant nous servent de divertissement et de moyen de propagande. » Mais la danse et le chant ne sont que cela, et non le *but exclusif des Cercles*, comme c'est le cas dans les groupes folk-loriques.

Ce serait une erreur très grave de la part des Cercles que de se lancer dans la course aux « cachets », et de prétendre par tous moyens produire leurs troupes en tous lieux. Etrange aveuglement que celui des Cercles qui se sont engagés, ou voudraient s'engager dans cette voie; elle les conduirait, par la pente naturelle des choses, à jalouser, puis à considérer en ennemis, enfin à combattre les autres Cercles, en qui ils ne devraient voir que des amis et des alliés luttant pour une idée qui n'a rien de commun avec ces misérables contingences. Et peut-être que tout cela explique hélas! bien des choses.

Pour nous, nous redisons une fois encore ce que nous avons souvent déjà dit : si les *Cercles fédérés* devenaient ces sortes d'entreprises commerciales, où il ne s'agirait que d'avoir une caisse d'autant plus rebondie que la publicité serait mieux conduite; s'ils se muaient en troupes foraines

dont les succès seraient d'autant plus grands qu'elles seraient dirigées par de plus habiles baladins; à d'autres ce « métier »; nous n'avons pour lui, ni les uns, ni les autres, de vocation spéciale.

Non, les *Cercles Celtiques* ne sont pas cela!

Une seconde erreur a été de dire, ou plutôt d'insinuer, que les Cercles ont des intérêts contraires à ceux des Sociétés bretonnes existantes. Cette petite perfidie ne peut se soutenir en aucune manière. Statutairement, en effet, l'un des buts de notre Fédération est « d'encourager toutes les œuvres d'éducation bretonne ». C'est dans cet esprit que chacun de nos Cercles a toujours apporté son concours totalement désintéressé à toutes les Sociétés bretonnes qui lui ont fait appel.

Comment d'ailleurs des groupements à recrutement exclusivement local, comme les Cercles, pourraient-ils porter ombrage à des Sociétés dont le but est de grouper tous les sympathisants isolés? Ne voyons-nous pas tout au contraire de nombreux membres des Cercles collaborer *en toute liberté* à celles de ces Sociétés qui répondent le mieux à leurs aspirations personnelles? Ne peut-on pas plutôt envisager les Cercles comme les meilleurs recruteurs des Sociétés de caractère général?

Notre Fédération n'est « ni Blois, ni Montfort »; elle ne veut connaître « ni Blois, ni Montfort »; mais seulement les bons serviteurs de la Patrie bretonne, *réunis en groupes locaux pour un travail commun.*

Ce que sont les Cercles Celtiques

Ce que nous sommes? Pour le savoir, il suffira à tout homme de bonne foi de lire nos statuts; ils disent tout ce qu'ils ont à dire.

« Maintenir et rénover l'esprit national breton en groupant toutes les bonnes volontés et en aidant les initiatives; promouvoir l'Enseignement de la langue et de l'histoire bretonne, organiser des conférences, des fêtes, et des manifestations de caractère *purement celtique;* encourager toutes les œuvres d'éducation propres à faire prendre aux Bretons de plus en plus conscience de leur race et de sa mission. »

Que nous voilà loin du programme étriqué, et purement superficiel, que l'on a cru pouvoir prétendre être le nôtre.

Rendre au peuple breton le sentiment de la dignité de sa race, de l'éminente dignité de sa race, il n'y a pas pour nous d'œuvre plus nécessaire, plus urgente. Lui apprendre que sa langue est une langue ancienne et riche, qu'il possède des arts qui lui appartiennent en propre (ses chants, ses danses; son architecture, sa statuaire, etc...), que son histoire en bien des chapitres relève de l'épopée, qu'il a été une nation puissante et glorieuse.

Autant de tâches offertes à l'activité de nos Cercles et auxquelles ils se sont employés avec autant d'intelligence que de dévouement, comme le montre surabondamment la lecture de leurs rapports annuels, présentés chaque année à leur Assemblée générale.

Professeur E. Guéguen,
co-directeur de la *Fédération des Cercles Celtiques.*

Assemblée Générale de 1938

L'Assemblée générale de la *Fédération des Cercles Celtiques* s'est tenue à Etables le samedi 27 août, à l'occasion du Congrès annuel de l'*Union Régionaliste Bretonne.* Dans l'une des salles de l'école des garçons, se sont réunis les délégués des Cercles Celtiques, des diverses Associations bretonnes, et plusieurs personnalités qui avaient bien voulu nous faire l'honneur d'y assister.

Etaient représentés le Cercle du *Goëllo* par plusieurs de ses membres d'*Etables,* de *Binic,* de *Plouha,* et plus particulièrement par M. Le Guen, remplaçant Mlle Auffret-Ropers, que l'extrême fatigue due à l'organisation écrasante des fêtes avait retenue à *Binic;* le Cercle de *Saint-Brieuc* par son directeur M. Radenac et Mme de Bellaing, Mlle Allain et plusieurs de ses membres; le Cercle du *Tregor* par Mme et M. Galbrun; le Cercle de *Nantes* par MM. Guéguen et Ballu; le Cercle du *Pelem* qui avait prêté son concours, le jeudi précédent, à la conférence de M. Guéguen, et qui devait revenir le lendemain dimanche, une fois encore à *Etables,* s'était légitimement excusé. Le directeur du Cercle de *Lorient,* M. Auclair, retenu à Lorient par ses obligations professionnelles, s'était excusé en accompagnant sa lettre d'un fort intéressant rapport.

L'U. R. B. était représentée par son président, M. de l'Estourbeillon, MM. Touron, Hubert, Guilbot, Bouché; le *Gorsedd des Bardes* par M. de Dieuleveult.

M. Aubert, directeur de la revue *Bretagne,* président de la Chambre de Commerce de Saint-Brieuc, et M. A. Dézarrois, conservateur des Musées nationaux, avaient bien voulu honorer la réunion de leur présence.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale était ainsi fixé :

1° Rapport moral du Directeur de la Fédération. De larges extraits de ce rapport ont été publiés ci-dessus, sous le titre : *Ce que sont les Cercles Celtiques.* Les conclusions en seront données plus loin.

2° Rapport des différents Cercles.

3° Echange de vues sur les activités des Cercles fédérés.

4° Les Cercles Celtiques et la danse bretonne, par Mme Galbrun, co-directrice de la Fédération.

5° Propositions du bureau sortant.

Accord à passer avec le Président de l'U. R. B. en vue de l'insertion dans le *Bulletin annuel* de cette Société d'une feuille spéciale de 16 pages, consacrées à la Fédération des Cercles Celtiques. Tirages à part de cette feuille.

Etude d'une circulaire commune à tous les Cercles, destinée à faire connaître au public breton les buts des C. C.

6° Souscription pour l'érection d'une *Croix celtique* sur la tombe de M. RÉGNIER, ancien directeur, fondateur de la Fédération des C. C., ancien directeur des Cercles de *Paris* et de Rennes.

7° Echange de musique entre les Chorales. Echange de livres entre les Cercles pour la documentation des causeries et conférences.

8° Elections des membres du bureau. Renouvellement triennal.

Le directeur de la *Fédération* ouvre la séance par l'allocution suivante :

« Je tiens tout d'abord à remercier particulièrement l'*Union Régionaliste Bretonne* et son vénéré Président, qui nous ont donné toutes facilités pour la tenue de notre Assemblée générale, comme ils l'avaient fait avec le même esprit de solidarité, lors de nos Assemblées de *Redon* et de *Lannion;* j'exprime notre gratitude à la Municipalité et à la population d'*Etables* pour l'accueil cordial qu'elles nous ont réservé; je ne saurais oublier nos amis du *Cercle du Goëllo;* une fois encore ils sont à la peine, une fois de plus ils seront à notre tableau d'honneur; le succès des fêtes d'*Etables* avait pour garant l'éclatant succès de celles de *Binic* en 1936. L'intelligent dévouement et l'inlassable activité de Mlles AUFFRET-ROPERS auront été à la base de ces deux grandes manifestations. Les dévouements ne se marchandent pas dans les Cercles Celtiques...

A tous ceux qui ont la charge de la direction d'un Cercle chaque jour nous en apporte de nouvelles et touchantes démonstrations. C'est pourquoi en nous retrouvant ici en 1938, nous avons le droit de jeter un regard de satisfaction sur le passé, et le droit aussi d'envisager avec confiance et fermeté la route qui nous conduira vers les buts qui sont les nôtres. »

Après la lecture du Rapport moral et celle des Rapports des Cercles, suivies du très intéressant rapport écrit par Mme GALBRUN sur « Les Cercles Celtiques et la danse bretonne », un échange de vues très animé se produit entre les assistants sur l'*Enseignement de la langue bretonne*, sur le *théâtre breton*, sur les *démonstrations publiques de danses bretonnes*, sur les rapports et les contacts étroits à établir entre les différents Cercles. L'Assemblée approuve l'accord passé avec l'U. R. B. au sujet de la parution dans le *Bulletin annuel* de cette Société d'une feuille de seize pages réservée à la Fédération et accepte sa publication en tirages à part.

L'Assemblée approuve le projet, présenté par les *Cercles du Trégor* et de *Saint-Brieuc*, d'une circulaire, commune à tous les Cercles, destinée à faire connaître au public breton les buts poursuivis par les Cercles Celtiques.

Elle se prononce unanimement en faveur de l'ouverture d'une souscription destinée à couvrir en partie les frais occasionnés par l'érection d'une *Croix celtique* sur la tombe du regretté fondateur de la Fédération, du Breton convaincu et dévoué qui a été le véritable promoteur des Cercles dans la forme que nous leur connaissons.

L'Assemblée souhaite que des contacts fréquents soient établis entre les dirigeants des chorales pour faciliter à celles-ci le renouvellement de leur répertoire. Elle accepte le principe du prêt des livres entre les bibliothèques existantes.

La réunion se termine par le renouvellement triennal du bureau.

Sont élus :

Co-directeurs de la Fédération : M. Edouard GUÉGUEN. Mme GALBRUN.

Secrétaires généraux : M. AUCLAIR, adjoint à M. GUÉGUEN. Mme de BELLAING, adjointe à Mme GALBRUN.

Trésoriers : M. RADENAC, assisté d'un membre du bureau du Cercle de Saint-Brieuc.

Sont nommés comme conseils du bureau :

Mlle RIVOALLAN, pour la musique bretonne et les chorales.

M. KERGRIST, pour les cours de langue bretonne (dialecte K. L. T.).

M. DUPUIS, pour les cours de langue bretonne (dialecte de Vannes).

M. LAJAT, pour les cours d'Histoire de Bretagne.

Mlles AUFFRET-ROPERS, pour la Propagande.

Rapports des Cercles Celtiques Fédérés

Nous avons cru préférable afin de raccourcir un texte qui eût été trop long, afin aussi de mettre en pleine lumière le grand intérêt des diverses activités des Cercles en les rapprochant, en les confrontant, en les synthétisant, de réunir ainsi en un seul Rapport général les rapports des différents Cercles.

La lecture de ces simples lignes démontrera plus que toute vaine affirmation que le travail réalisé par les Cercles est un travail de profondeur et non une œuvre de parade et d'ostentation, ce qu'il importe avant tout de faire entendre sans équivoque.

Enseignement et défense de la langue bretonne

COURS DE LANGUE BRETONNE. — Cours hebdomadaire assuré par le C. C. de *Saint-Brieuc*, en cette ville.

Cours hebdomadaire assuré par le C. C. de *Lorient*, en cette ville, dans une école publique; Professeur : M. DUPUIS.

Cours hebdomadaire assuré par le C. C. de *Lorient* à *Pontivy*; Professeur : M. DUPUIS.

Cours hebdomadaire assuré par le C. C. de *Nantes*, en cette ville, à l'Institut des Lettres (Enseignement dépendant de la Faculté des Lettres de Rennes); Professeur : M. KENDRIST.

DÉFENSE DE LA LANGUE BRETONNE. — Dans les cantons du *Trégor* et du *Pelem*, où la langue est parlée couramment, les deux Cercles de ces régions se sont attachés à la préservation de la langue.

Cercle du *Pelem*. — Tous les membres reçoivent chaque semaine le journal breton *Breiz*. *Le Cercle* a offert deux prix aux élèves, garçons et filles des écoles libres de *Saint-Nicolas*, qui ont obtenu le plus de points aux épreuves bretonnes du certificat d'études diocésain. Le Cercle a organisé un concours de *breton* entre les enfants de 9 à 12 ans. Ce concours comprenait un certain nombre de thèmes et de versions. Il a été fidèlement suivi par une cinquantaine d'enfants, qui ont reçu en récompense un livre breton. Un autre concours — « Kenstrivadeg al laposed » a attiré l'attention des revues et journaux celtisants. Il a révélé, en effet, des noms d'oiseaux usités seulement dans notre région : *boc'h ru, glazard, beufig, dresk, gwiber*... etc., tous susceptibles d'enrichir le vocabulaire de la langue.

Cercle du *Trégor*. — Tous les membres lisent chaque semaine le journal *Breiz*. Chaque semaine a lieu à *Bégard* une réunion à laquelle assistent les membres des diverses sections (Guingamp, Belle-Isle-en-Terre), il y est fait des exercices de lecture bretonne tirés des auteurs bretons.

CONCOURS APPORTÉ A L'ŒUVRE DE *Brezonek er Skol*. — Certains Cercles ont pu intervenir efficacement auprès des Municipalités en vue d'obtenir un vote en faveur de l'enseignement du breton. Celui de *Nantes* a créé une section autonome, dirigée par les Docteurs ROUSSEAU et LE SEAC'H, chargée de collecter des souscriptions en faveur de *Brezonek er Skol*; l'argent est le nerf de la guerre.

VŒU EXPRIMÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. — Que les Cercles des villes et pays non celtisants prennent sous leur patronage une école du pays bretonnant particulièrement dans les localités où la langue est plus menacée, afin d'aider les maîtres favorables à l'enseignement de la langue.

Enseignement de l'Histoire de Bretagne

Cours hebdomadaire assuré par le C. C. de *Nantes*, à l'Institut des Lettres (enseignement dépendant de la Faculté des Lettres de Rennes, préparatoire à la licence ès lettres libre); Professeur : M. LAJAT.

Des conférences sur l'*Histoire* sont données périodiquement par certains Cercles. Dans les Cercles ruraux c'est la lecture d'une page d'histoire, d'un épisode bien choisi, qui fixe dans l'esprit des jeunes auditeurs les grand noms et les grands faits de notre épopée nationale.

L'Assemblée générale s'est ralliée à l'idée suivante : mieux vaut pour le grand public la vision nette de quelques grandes fresques historiques vivement enluminées que la nomenclature complète d'une froide chronologie. Ce qui d'ailleurs n'exclut pas pour les élites la connaissance indispensable et approfondie de leur histoire. D'où, l'intérêt de multiplier les causeries ou plus simplement les lectures sur les faits les plus importants de notre histoire, en ne négligeant pas le côté anecdotique.

La Musique bretonne

L'étude de la musique bretonne entre dans le programme de tous nos Cercles.

La presque totalité possède des *chorales* qui ont prêté leur concours à un grand nombre de manifestations artistiques, comme on le verra plus loin, à la rubrique « fêtes et manifestations populaires ». Leur répertoire est considérable, et ce répertoire doit être continuellement renouvelé afin d'éviter les redites et le rabâchage, pierre d'achoppement où trébuchent trop de chorales populaires.

Un grand nombre de chants populaires bretons ont été harmonisés par les musiciens réputés que compte notre Fédération : LADMIRAULT, BRISSET, abbé MORELLEC, Mlle BRELET, etc., et ces harmonisations sont communiquées aux directeurs de Chorales qui expriment le désir de les utiliser dans leur répertoire.

L'œuvre accomplie par les dirigeants des Chorales des Cercles a été fort profitable au prestige de la musique bretonne. Que l'on veuille bien se souvenir du répertoire étriqué qui était offert voilà quinze ans aux auditeurs des concerts bretons; à combien d'airs se réduisait-il? Que l'on veuille bien par contre, faire le total des chants interprétés actuellement par les Chorales des Cercles Celtiques et par celles aussi du *Bleun Brug*, auquel nous tenons à rendre l'hommage qui lui est légitimement dû, et l'on verra que la musique bretonne est non seulement d'une grande richesse et d'une infinie variété, mais aussi qu'elle est bien vivante, plus vivante peut-être qu'elle n'a jamais été.

Les rapports des Cercles sur leurs travaux musicaux sont généralement brefs, sans doute parce que ceux-ci sont de l'ordre de leurs préoccupations habituelles. Il convient cependant de citer à ce sujet cette remarque du directeur du Cercle de *Lorient* : « Après l'étude des principaux chants du répertoire classique, nous nous sommes attachés particulièrement aux chants populaires vannetais, ce qui doit nous permettre de nous différencier des groupements des autres régions. » Voilà un exemple qui devrait être médité et suivi par tous les Cercles et sur bien d'autres terrains.

La Danse bretonne

La danse bretonne est certes de tous les arts bretons celui qui présente le plus d'attrait pour la jeunesse de nos Cercles, et qui songera à s'en étonner? Au programme de travail de tous nos Cercle figure en bonne place l'étude de la danse bretonne. Le répertoire des danses est actuellement de près d'une vingtaine, sans compter les danses de Haute-Bretagne.

Dans un important travail inédit plein d'aperçus originaux, Mme Galbrun, directrice du Cercle du *Trégor*, auteur de « La Danse Bretonne » (Editions Armorica), a bien voulu définir le rôle des Cercles Celtiques dans le maintien de la danse bretonne.

Le Théâtre breton

L'on peut dire qu'actuellement, grâce au renouveau des lettres bretonnes, œuvre d'une pléiade d'écrivains celtisants, les troupes théâtrales bretonnes disposent d'un répertoire très varié, dont certaines œuvres ont une vraie valeur littéraire. Pourquoi ce répertoire n'est-il pas plus exploité, pour la plus grande joie du public et pour le plus grand bien de la langue bretonne? Ce n'est pas le lieu d'en définir les raisons; mais il appartient aux Cercles Celtiques de remédier à cette regrettable carence.

Les Cercles des cantons bas-bretons s'y sont employés avec bonheur. Ceux du *Pelem* et du *Trégor* possèdent des troupes qui ont fait leurs preuves depuis longtemps, elles se sont produites cette année dans des œuvres de X. de Langlais « *An diou Zremm* », et d'Evnig-pen-ar-c'hoad, « *Ar Barner Barnet* ».

L'Assemblée générale exprime le vœu que soient fondés en Basse-Bretagne de nouveaux Cercles dont l'activité extérieure ait surtout comme objet *l'art théâtral breton*.

Le théâtre breton de langue française, il faut l'avouer, ne possède qu'un répertoire notoirement insuffisant, réserves faites pour quelques très belles œuvres, mais de mise en scène compliquée et d'interprétation difficile. Les Cercles de *Nantes* et de *Saint-Brieuc* se sont essayés en cette matière particulièrement ingrate.

L'Assemblée générale émet le vœu qu'un effort soit tenté pour l'enrichissement du *théâtre breton de langue française*. Un concours pourrait être ouvert chaque année et les œuvres primées seraient inscrites au programme des Cercles.

M. Aubert, de Saint-Brieuc, appelle l'attention des dirigeants des Cercles sur une formule d'art dramatique qui, chez nous, est susceptible de satisfaire à la fois l'élite des amateurs éclairés et le public le moins préparé à le goûter. M. Aubert cite comme exemple l'interprétation donnée par les « Comédiens routiers » de la traduction française du « Clerc de Rohan », l'une des pièces les plus caractéristiques du *Barzaz Breiz*. Les acteurs ne chantent, ne déclament pas, *ils disent*.

Les Conférences

C'est là l'une des formes les plus fécondes de la propagande bretonne, l'une de celles que les Cercles utilisent largement.

Cercle de Lorient. — « Notre Cercle étant surtout un Cercle d'Etudes, nous avons organisé des conférences publiques et gratuites, ouvertes à toute personne, même étrangère au Cercle. Elles ont lieu à la Brasserie de l'Univers, et le programme est complété par quelques danses et chants. Voici quelques sujets traités :

La chanson populaire en Basse-Bretagne, par Job Jaffré.

La Musique bretonne, par M. Degoul.

L'Art breton dans l'Architecture religieuse, par Maurice Bigot.

Le destin de la langue bretonne, par Marcel Guieysse.

Légendes bretonnes, par M. Frison.

Lorient, colonie française en Bretagne, par M. Chaumeil.

La littérature bretonne des origines au XVIIIe *siècle*, par Loeiz Herrieu.

Veillée Brizeux, la vie du poète lorientais, par M. Degoul.

Ces deux dernières conférences ont été éditées. »

Cercle du Pelem. — *La chanson populaire en Basse-Bretagne. L'œuvre de la Villemarqué;* le *Barzaz Breiz*. — Ces deux conférences ont été données par Mlle Rivoallan, directrice du Cercle du Pelem, à *Saint-Nicolas-du-Pelem*, à *Mûr-de-Bretagne*, à *Gouarec*, à *Glomel*, à *Saint-Mayeux*, etc... Elles ont été accompagnées d'intermèdes de chants par Mlle Lucia.

La Bretagne au VIe *siècle. Conomor* et *Sainte-Trifine*, par M. Guéguen, directeur de la Fédération.

Cercle du Trégor. — *L'action bretonne*, par M. de l'Estourbeillon.

Le drame de la vie de Conomor et Sainte-Trifine, par M. Guéguen.

Promenade causerie au sommet du Mene-Bré, par Madame Galbrun.

Cercle de NANTES. — Des causeries sont données pour les Membres du Cercle, tous les quinze jours, le dimanche matin, dans la salle de réunion du Cercle.

Laënnec, écrivain celtisant; son œuvre bretonne, par le Docteur ROUSSEAU, inspecteur de l'œuvre anti-tuberculeuse; conférence publique donnée à l'amphithéâtre du Commerce.

L'histoire du doigt de Saint Jean-Baptiste (Sant Yann ar biz), par M. GUÉGUEN.

Les merveilles de la nuit de Noël en Bretagne, par M. GUÉGUEN. Causerie radio-diffusée, suivie de chants de Noël par les solistes et la Chorale du Cercle.

Promenade causerie à Rochefort-en-Terre et aux vestiges de Coet-Leu, la résidence de NOMINOË, par M. Christian LE PART.

Cercle de SAINT-BRIEUC. — Conférences mensuelles sur l'histoire, la géographie de la Bretagne, sur la musique celtique.

La vie tragique de Conomor, roi de Bretagne, et l'histoire de Bretagne au VI^e^ *siècle*, par M. GUÉGUEN.

Cercle du GOËLLO. — Causeries mensuelles sur les sujets intéressant la vie de la Bretagne.

Causeries sur la danse bretonne, avec démonstration, faites à de nombreuses colonies de vacances séjournant sur le littoral du Goëllo.

Conférence donnée par M. GUÉGUEN, au Congrès d'*Etables*, sur le *Rôle des Saints bretons du* VI^e^ *siècle dans l'histoire de l'époque* (Saint Gildas, saint Hervé, saint Lunaire, saint Samson, etc.).

Maintien des coutumes bretonnes et des traditions

Certaines de ces vieilles coutumes ont disparu ou sont en voie de disparition; ce n'est pas l'un des moindres mérites des Cercles du *Trégor* et du *Pelem* que d'en avoir entrepris la préservation.

Jeux bretons. — Le Cercle du *Trégor* s'est attaché aux démonstrations de jeux bretons assez peu connus : jeu du *crapaud*, du *blaireau*, etc..., en breton « jechaden an tousek », « ruilhal ar broc'h »; ces jeux athlétiques, mais sans brutalité ni rien d'inélégant, sont fort divertissants.

Coutumes locales. — Le Cercle du *Pelem* a repris la tradition de la nouvelle année. Le soir du 31 décembre, reprenant une tradition interrompue depuis nombre d'années, et se faisant les successeurs des vieux chanteurs populaires, les membres du Cercle sont allés chanter le « Bloavez mat » aux portes des parents et des amis, et porter ainsi à leurs compatriotes, qui en ont été ravis, leurs vœux d'heureuse année.

Ils se proposent de faire résonner à nouveau pour *les Gras* le curieux « Eginané ».

Depuis quelques années, au soir du jeudi saint, ils font entendre la « gwerz » si émouvante de la Passion « Ar Basion vraz », qui naguère se chantait chaque soir, du dimanche de la Passion au Vendredi-Saint, au pied de tous les Calvaires du pays.

Le tir à l'arc. — Cherchant à remettre en honneur le vieux sport du tir à l'arc, qui nécessite à la fois adresse et vigueur, sport très en honneur autrefois à Saint-Brieuc, comme en bien d'autres pays d'ailleurs, le Cercle de cette ville a constitué une section d'archers, sous la direction de M. VALLÉE.

Fêtes et manifestations populaires

Nous ne pouvons qu'énumérer rapidement les nombreuses manifestations populaires auxquelles nos Cercles ont prêté leur concours, et répétons-le, d'une façon absolument désintéressée quand il s'est agi de festivals organisés par les Sociétés bretonnes.

Cercle de PELEM. — Concert le 15 août offert aux compatriotes exilés, venus passer au pays natal, Saint-Nicolas-du-Pelem, leurs jours de congé. Concert de musique religieuse bretonne à Noël; au programme : *Spered saki; Ni oe'h eador Mabig Jesus; Kanomp Nouel; Elez euz ar Baradoz...*

Le Cercle a donné des séances bretonnes à *Saint-Brieuc, Plouaret, Pleumeur-Gautier, Quintin, Gouarec, Carhaix, Hennebont, Dol-de-Bretagne*. Il a participé aux fêtes d'Alain Barbe Torte à *Nantes*, du Gorsedd à *Perros*, du *Bleun-Brug* à *Plougastel*. Il a représenté la Bretagne, au Congrès international du Folklore, organisé à Paris, au cours de l'Exposition.

Cercle de SAINT-BRIEUC. — Séances bretonnes données au théâtre de *Saint-Brieuc*, les 12 et 13 février.

Séance donnée aux avocats belges, le 18 mai, à *Saint-Brieuc*.

Séance à *Tregarvan*.

Participation aux fêtes du GORSEDD à *Perros*, de l'U. R. B., à *Quimperlé*.

Cercle du TRÉGOR. — Concours apporté à la fête locale de *Bégard*;

Partjcipation aux fêtes d'Alain Barbe Torte à *Nantes*, du *Gorsedd* à *Perros*, du *Bleun-Brug* à *Plougastel*, de l'U. R. B. à *Quimperlé*, au festival du Parc des Attractions de l'Exposition à *Paris*.

Cercle du GOËLLO. — Les démonstrations locales et chorégraphiques ont marqué une activité qui s'est limitée aux frontières des cantons de Plouha et d'Etables dans lesquels le Cercle recrute ses adhérents : Plouha, Saint-Quay-Portrieux, Etables, Binic, Pordic. De mai en septembre seize séances ont été don-

nées, dont une de plein air devant près de quatre mille personnes, à l'occasion d'une fête départementale organisée à Plouha par la J. A. C. F.

Le Cercle du *Goëllo* a apporté son concours le plus dévoué à la minutieuse préparation des fêtes qui accompagnent le Congrès de l'*Union Régionaliste Bretonne* à Etables.

Cercle de Lorient. — Prêter son concours aux fêtes de campagne est un travail très profitable : le cercle de *Lorient* ne marchande, ni son temps, ni sa peine, dans les sorties d'été. Les gens de campagne retrouvent confiance et fierté en voyant que dans les villes il n'y a pas que des gens portés à bafouer leur parler et leurs costumes. La danse et le chant servent ainsi de moyen de propagande.

Cercle de Nantes. — Le Cercle a assuré la partie bretonne des fêtes qui ont marqué l'anniversaire du millénaire de la délivrance de Nantes par Alain Barbe Torte. Festival de plein air avec le concours des Cercles du Trégor et du Pelem. Festival de la fête des corporations, au château des Ducs.

Il a donné deux veillées bretonnes, l'une pour la fête de la Chandeleur, l'autre pour la fête des œufs après Pâques.

Il a prêté son concours aux fêtes de Blain et de Saint-Etienne-de-Mer-Morte, ainsi qu'à la soirée donnée à Nantes à l'occasion du Congrès des « Auberges de la Jeunesse ».

Il a participé aux fêtes de l'U. R. B. à Quimperlé.

Le Cercle a donné deux concerts radiodiffusés par le poste de Rennes-Bretagne : l'un consistait en une veillée de Noël, l'autre avait comme programme les chants du printemps.

Délibérations de l'Assemblée Générale Conclusions

Il importe de dégager des délibérations de l'Assemblée générale et de l'étude des Rapports des Cercles fédérés quelques conclusions pratiques.

Les résultats du travail que poursuivent les Cercles forment une abondante moisson. Cette moisson doit être plus abondante encore; elle le sera à deux conditions. La première est que les Cercles disciplinent leurs efforts, en même temps que dans la mesure du possible, ils intensifient leur travail en profondeur.

Discipliner leurs efforts, c'est dire qu'ils ne doivent pas tous être pareils les uns aux autres. C'est dire avec M. Auclair de *Lorient* : « Il faut s'attacher particulièrement aux chants et aux danses de la région, ce qui permettra à chaque groupe

de se différencier d'une façon originale des groupes des autres régions. » C'est dire avec M. Aubert (*Bretagne* de juin 1938) : « Ce qu'il importe de maintenir, ce sont les traditions dans leur ordre local, qu'il s'agisse de Folklore, de danses, de chants ou de costumes. Il faut éviter de glisser vers des formules professionnelles en se déguisant et en dansant ou en chantant n'importe quoi. Il faut surtout qu'il y ait dans l'esprit des dirigeants et des adhérents autre chose que la recherche de manifestations uniquement spectaculaires. »

C'est dire avec Mlles Auffret-Ropers : « Un Cercle Celtique n'est pas une entreprise de tournées professionnelles. » C'est redire tout ce que nous avons si souvent dit, et que nous avons répété une fois de plus dans notre article de début « Ce que sont les Cercles Celtiques. »

Mais tout cela ne sera possible que le jour où tous les groupes bretons auront compris qu'il y a un minimum de discipline auquel il faut librement consentir, qu'il est indispensable, qu'il est urgent que leurs dirigeants fassent abstraction de leur *quant à moi* pour s'unir aux dirigeants des autres groupes, et s'entendre pour une action commune. Si cet état de choses si désirable ne se réalise pas, ce ne sera pas la faute des dirigeants des Cercles unis dans la Fédération, et ce sera tant pis pour une œuvre noble et utile entre toutes.

La seconde condition est que les résultats obtenus soient amplifiés par la formation de nouveaux groupes, dans les régions qui n'en possèdent pas. Mais, entendons-nous bien, il n'apparaît pas utile, ni même désirable, que ces groupes dispersent leurs efforts, et s'essoufflent dans la réalisation de toutes les formes d'activité, qui ont été exposées dans les rapports. Tel fera du théâtre, tel du chant, tel de la danse, tel se consacrera au maintien des coutumes locales, tel se bornera à avoir un Cercle d'études actif et studieux. Il est par contre indispensable que la vie intérieure d'un Cercle ne soit pas négligée au profit des manifestations extérieures.

En conséquence, tout groupement qui donne comme premier but à ses activités le développement de son action raciale et nationale bretonne peut et doit être considéré comme un *Cercle Celtique*, même si son programme ne comporte aucune manifestation de chant ou de danse. Par contre ne peut pas et ne doit pas être considéré comme *Cercle Celtique* toute société locale qui n'a à son programme que des manifestations extérieures.

En conséquence aussi il ne peut y avoir de distinction à faire entre ce qu'on a appelé de façon tendancieuse « grands et petits Cercles », comme il ne peut y avoir de distinction à établir entre Cercles de Haute et de Basse-Bretagne : la Bretagne est indivisible.

En conséquence enfin, et ceci est écrit en toutes lettres dans nos statuts, il n'y a pas de discrimination à établir entre

Cercles de noms différents, *Cercles Celtiques, Cercles Bretons, Cercles Gallo-Bretons*, ou sociétés diverses à noms particuliers ; tous peuvent adhérer à notre Fédération à la seule condition qu'ils aient pour programme celui que nous venons de définir.

Professeur E. Guéguen [1].

ADRESSES DES CERCLES ADHERENTS A LA FEDERATION

Cercle Celtique de Nantes. — M. E. Guéguen, 36, avenue du Plessis-la-Musse, Nantes.

Cercle Breton de Lorient. — M. G. Auclair, 70, avenue Jean-Jaurès, Lorient.

Cercle Celtique de Saint-Brieuc. — M. J. Radenac, 59, rue Maréchal-Foch, Saint-Brieuc.

Cercle Celtique du Pelem. — M^lle^ Rivoalan, à Saint-Nicolas-du-Pelem (Côtes-du-Nord).

Cercle Celtique du Trégor. — M^me^ Galbrun, à Bégard (Côtes-du-Nord).

Cercle Celtique du Goëllo. — M^lles^ Auffret-Ropers, à Plouha (Côtes-du-Nord).

---

(1) Rédaction et Administration : Professeur E. Guéguen, 36, Avenue du Plessis-la-Musse, Nantes, Compte postal : 276-62 Nantes.